



2024-2027

Projet Educatif de Cessy



Mairie de Cessy

350 rue de la Mairie – 01170 Cessy

2024-2027

SOMMAIRE

Table des matières

STATUTS	2
CONTEXTE LOCAL	2
L'IMPORTANCE DES MENAGES AVEC ENFANTS A CESSY.....	3
LE TAUX D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE SUR LE TERRITOIRE.....	3
LA SITUATION DES PARENTS AYANT DE JEUNE ENFANT(S).....	4
UNE DISPARITE ACCENTUEE PAR LE CARACTERE FRONTALIER DE LA VILLE	4
CONSTATS DES ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES A CESSY	5
VALEURS EDUCATIVES	6
ENCOURAGER LA DECOUVERTE ET L'OUVERTURE A L'INCONNU	6
CULTIVER LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA RESPONSABILISATION	6
ENGAGEMENT POUR L'ECOLOGIE ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.....	6
MOYENS DE LA COMMUNE	7
LOCAUX ET ESPACES UTILISES.....	7
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT	7
LES EQUIPES	8
DEMARCHE PARTENARIALE	8
INFORMATIONS ET RELATIONS AVEC LES FAMILLES	9
INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	9
FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS	10
OUVERTURES : HORAIRES ET PERIODES.....	10
<i>Périscolaire Enfance</i>	10
<i>Extrascolaire Enfance</i>	10
<i>Périscolaire et extrascolaire Jeunesse</i>	10
TARIFICATION	11
SEJOURS ACCESSOIRES ET AUTRES PROJETS.....	11

Statuts

La commune de Cessy est une collectivité territoriale située dans le Pays de Gex, département de l'Ain. En tant que telle, sa vocation première est de fournir des services publics de qualité à ses habitants. Dans cette optique, la Mairie de Cessy a choisi, à travers ses divers services, de proposer plusieurs actions éducatives et de loisirs en complément de l'éducation nationale et des associations locales, tant sur les temps périscolaires qu'extrascolaires. Ces initiatives, pour la plupart sans hébergement, sont conçues afin d'enrichir le parcours éducatif et de loisirs des enfants et des jeunes de la commune, tout en répondant aux besoins et aux attentes des famille.

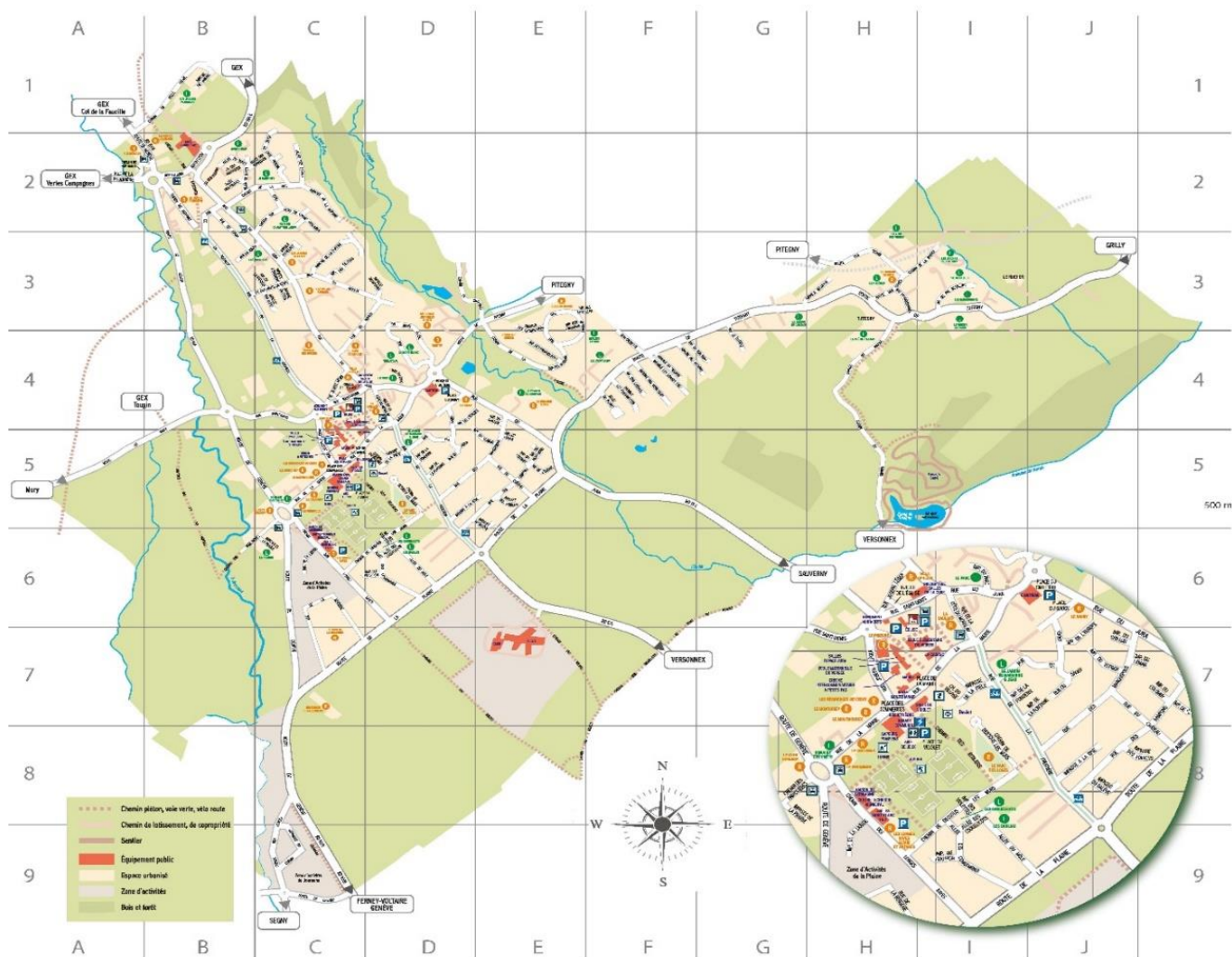
Raison sociale : Mairie de Cessy

Adresse : 350 Rue de la Mairie - 01170 Cessy

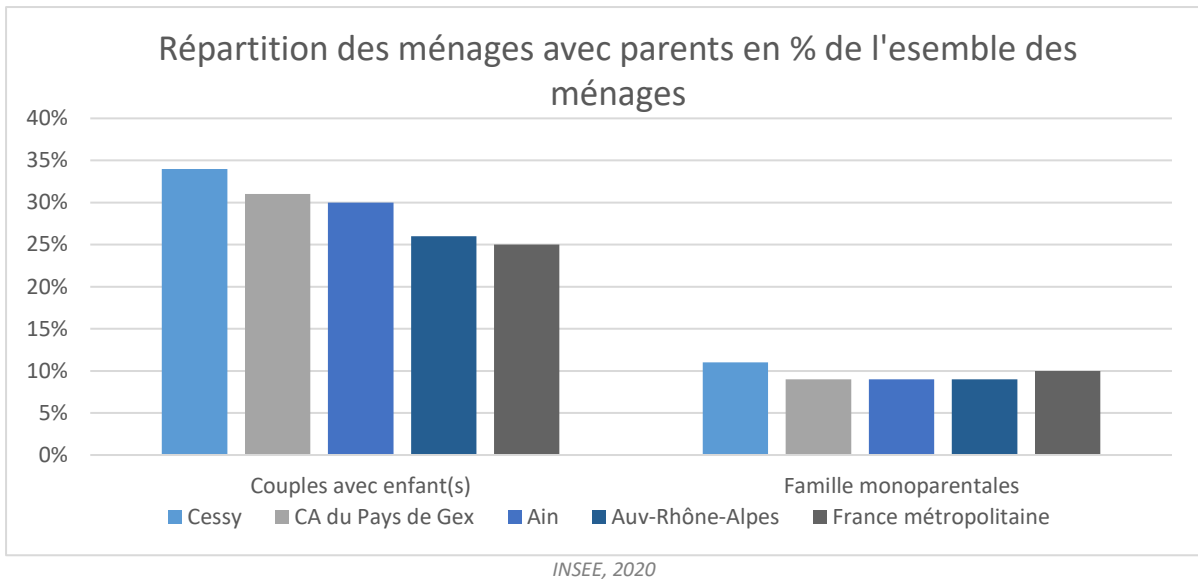
Forme juridique : Collectivité territoriale - Commune

Contexte Local

Cessy, commune située sur un plateau au pied du Jura dans le département de l'Ain, à l'est du Pays de Gex, est entourée par deux torrents de montagne, le Journans au Sud et l'Oudar au Nord. Avec plus de 5 000 habitants, Cessy constitue une communauté à taille humaine où le cadre de vie naturel et préservé offre un environnement propice à la qualité de vie et au bien-être de ses habitants.

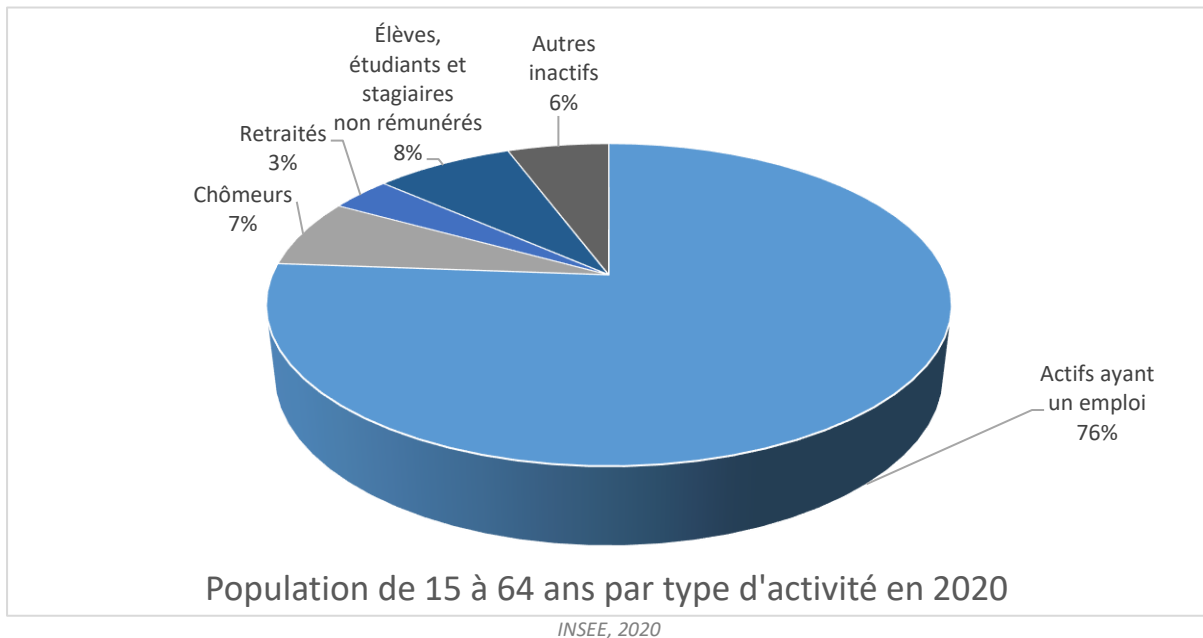


L'importance des ménages avec enfants à Cessy



Sur Cessy, la proportion de couples avec enfants est notablement élevée, caractérisant ainsi un environnement familial marqué par la présence d'enfants. En effet, près de 44% des ménages sont des couples avec enfants ou des familles monoparentales, en comparaison de la moyenne nationale, où leur part est de seulement 35%. Cette disparité souligne clairement que sur Cessy, la présence d'enfants au sein des ménages est nettement plus répandue que la moyenne nationale.

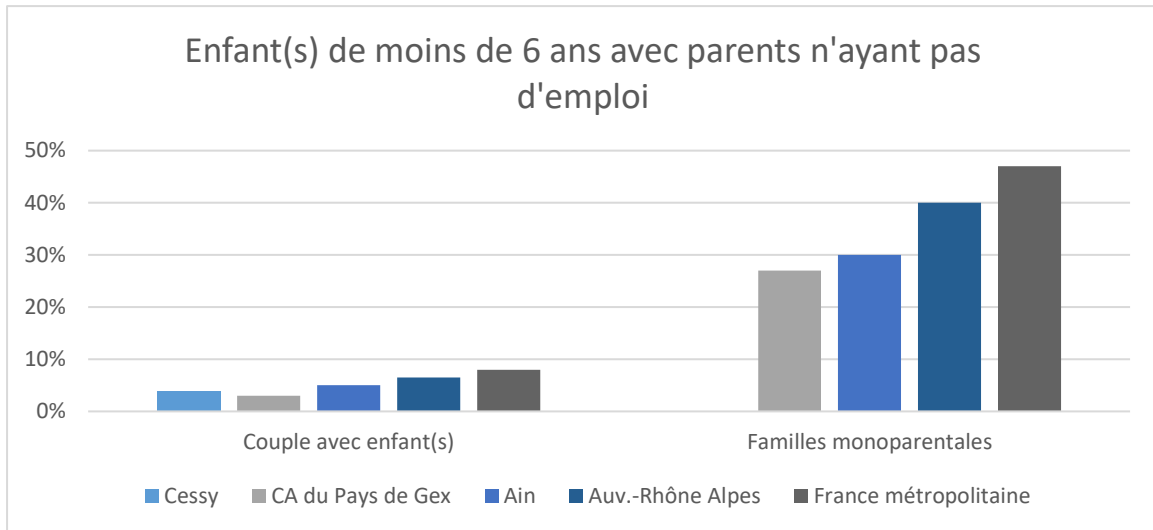
Le taux d'activité professionnelle sur le territoire



Sur le territoire, le taux de chômage est faible, s'élevant seulement à 7%, avec 76% de la population active employée. Cette stabilité dans le marché du travail suggère même une amélioration par rapport à la situation antérieure. Grâce à cette situation proche du plein emploi, la demande constante pour les services d'accueil collectif de mineurs persiste à Cessy. En particulier, les familles actives, notamment celles comprenant des travailleurs frontaliers, ont un besoin crucial de solutions de garde

et d'animation pour leurs enfants en dehors des heures scolaires. Cela souligne l'importance vitale de prendre en considération ce besoin lors de la conception des services municipaux.

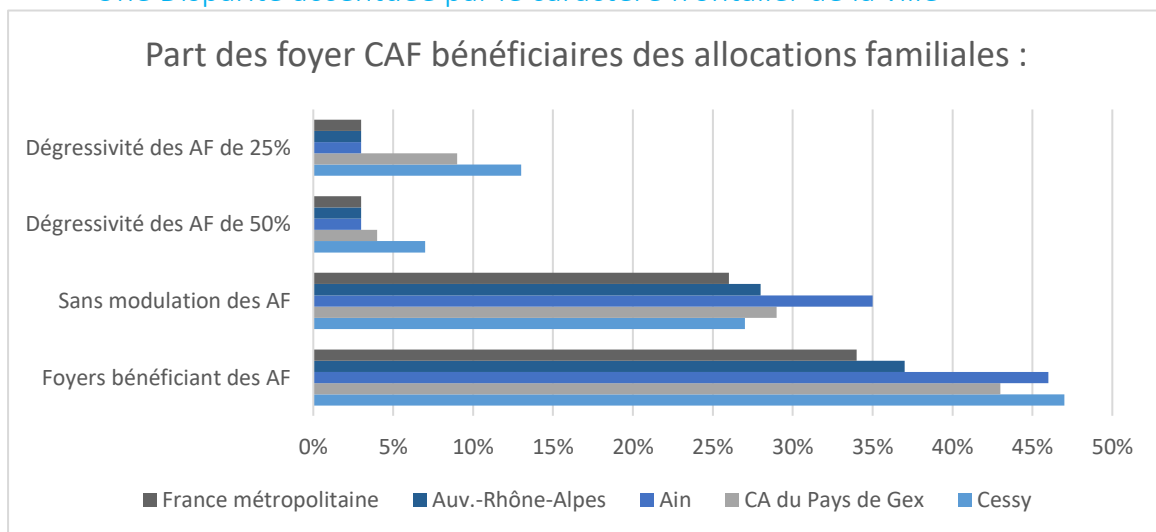
La situation des parents ayant de jeune enfant(s)



INSEE, 2020

Comme précédemment souligné, le faible taux de chômage à Cessy confirme l'engagement professionnel fort des parents. Cette observation est étayée par les chiffres suivants : au niveau national, 8% des couples avec enfant(s) de moins de 6 ans n'ont pas d'emploi, tandis qu'à Cessy, ce chiffre n'est que de 4%. De plus, toutes les familles monoparentales ayant un ou plusieurs enfants de moins de 6 ans travaillent, en contraste avec la moyenne nationale où 47% de ces familles ne sont pas actives professionnellement. Ces données confirment une fois de plus que Cessy bénéficie d'une population active tournée vers l'emploi. Cette réalité renforce donc la demande soutenue en accueils collectifs de mineurs, soulignant ainsi le besoin constant de services de garde pour les enfants pendant les heures de travail des parents.

Une Disparité accentuée par le caractère frontalier de la ville



INSEE, 2020

Bien que le taux de chômage soit bas, la moitié des habitants de Cessy reçoivent des allocations familiales, dépassant la moyenne nationale qui est de 34%. Ceci s'explique par les écarts de revenus

importants entre les ménages, accentués par la forte présence de travailleurs frontaliers. La diversité socio-économique à Cessy se traduit par une modulation des allocations familiales plus faible, à 27%, comparée à la moyenne départementale de l'Ain, qui est de 35%. De même, les taux de dégressivité des allocations, de 25% et 50%, sont plus élevés dans la commune, respectivement à 13% et 7%, tandis qu'ils sont seulement de 3% pour chacun dans l'Ain, ainsi que sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cette diversité souligne l'importance d'une approche inclusive dans la conception des services municipaux, visant à garantir un accès équitable aux ressources éducatives et récréatives pour tous les enfants et jeunes de la commune, quel que soit leur contexte socio-économique.

Constats des enjeux socio-économiques à Cessy

Historiquement, la commune de Cessy a traversé différentes étapes dans l'organisation de ses services à destination des enfants et des adolescents. Dans un premier temps, il y a eu une délégation de service public avec le périscolaire et l'extrascolaire confiés à l'association ALFA3A. La commune gardant en gestion directe le temps méridien. Cependant, à la suite de préoccupations concernant la qualité des accueils, la municipalité a pris la décision de reprendre en main ces services. Cette évolution découle directement des constats des enjeux socio-économiques à Cessy, incitant la commune à vouloir développer quantitativement et qualitativement les accueils de loisirs de la collectivité.

La Mairie de Cessy a décidé de municipaliser l'ensemble des services à destination des enfants et ados depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. La direction du service Enfance-Jeunesse chargée de mettre en œuvre la politique municipale dans ce domaine, joue ainsi un rôle central dans la promotion du bien-être et de l'épanouissement des jeunes de la commune.

C'est dans cette démarche qu'elle a entamé une démarche de partenariat local avec la bibliothèque qui a décidé de s'ouvrir à tous, dont l'enfance et la jeunesse, en rendant ses services gratuits. Cette démarche favorise ainsi l'accès à la culture et à la littérature au sein de la commune.

Valeurs éducatives

La commune de Cessy établit sa politique éducative autour de trois ambitions qui sont déclinées sur chaque accueil et à travers des projets communaux.

Ce sont ces trois ambitions qui guident les directeurs des accueils ainsi que leurs équipes dans la rédaction de leurs projets pédagogiques ainsi que dans la mise en place de projets d'animation.

L'ensemble des valeurs décrites sont nécessairement adaptées à l'âge du public, à la taille et aux conditions de la structure d'accueil.

Encourager la découverte et l'ouverture à l'inconnu

Encourager les enfants et les adolescents à explorer divers domaines et à être ouverts à de nouvelles expériences.

Les différents accueils de loisirs de la commune s'attacheront à diversifier au maximum leurs propositions à destination de leurs publics, permettant ainsi d'atteindre cet objectif. Celui-ci se devra d'être atteint avec la volonté des publics concernés.

Cultiver le vivre-ensemble et la responsabilisation

Favoriser les relations harmonieuses entre tous, tout en les responsabilisant dans leurs actions et en les incitant à respecter les autres et les règles établies.

Cet objectif est au cœur des structures de la commune, et doit demeurer la colonne vertébrale de celles-ci, permettant ainsi de participer à la volonté municipale de conserver un cadre de vie accueillant et agréable sur le territoire de la commune.

Engagement pour l'écologie et le respect de l'environnement

Promouvoir la conscience environnementale chez les jeunes et les enfants, en les sensibilisant aux enjeux écologiques et en les encourageant à adopter des comportements responsables vis-à-vis de l'environnement.

A ce titre, la commune s'engage de manière globale dans des démarches environnementales fortes. Il convient donc, à ce titre, que les accueils pour jeunes et enfants participent de manière active à la hausse du pourcentage de déchets recyclés, mais aussi à la sensibilisation de leurs publics à l'ensemble des enjeux environnementaux actuels.

Moyens de la commune

Locaux et espaces utilisés

Trois lieux ont été identifiés comme adaptés aux accueils de mineurs dans la commune. Le choix a été fait en raison :

- De leur proximité géographique avec les écoles et le centre bourg ;
- De leur superficie et disposition.

Ces lieux accueillent le public de manière bien distincte. En effet, le choix a été fait de séparer géographiquement les accueils pour enfants de maternelle et d'élémentaire, ainsi que les adolescents ; ceci dans l'objectif de permettre un accueil mieux ciblé et adapté à l'âge du public accueilli.

Les lieux définis sont :

- **L'espace Jura** : public maternel (3-5 ans) ;
- **L'accueil de loisirs** : La Cabane : public élémentaire (6-11 ans) ;
- **L'espace Mont Blanc** : public jeune (11-17 ans).



Le budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement est voté chaque année en conseil municipal et réparti en quatre secteurs :

- Périscolaire Enfance ;

- Extrascolaire Enfance ;
- Périscolaire Jeunesse ;
- Extrascolaire Jeunesse.

Les équipes

Les équipes des accueils collectifs de mineurs de Cessy sont toutes sous la direction du service Enfance-Jeunesse afin de privilégier la cohérence éducative et pédagogique ainsi que favoriser les passerelles entre l'enfance et la jeunesse au sein des services.

L'équipe du service Enfance-Jeunesse est divisée en trois groupes, sous la responsabilité du directeur Enfance-Jeunesse :

- La direction (directeurs et coordonnateurs) ;
- Les animateurs ;
- Le personnel administratif.

Les animateurs ainsi que les directions et coordinations ont vocation à tous être professionnalisés au travers des CPJEPS et BPJEPS. Ce processus est en cours avec une première étape BAFA en cours.

Certains contrats d'animateurs incluent des tâches supplémentaires telles que le pédibus, ou des activités de ménage. Ces responsabilités ajoutées leur permettent d'augmenter leur temps de travail. En effet, outre l'animation classique, ces animateurs sont souvent sollicités pour assurer la sécurité et l'accompagnement des enfants sur le chemin de l'école avec le pédibus, ou pour contribuer au maintien de la propreté des locaux en effectuant des tâches de nettoyage.

Démarche partenariale

La commune de Cessy a mis en place une démarche partenariale ambitieuse dans le cadre de son projet éducatif et social. Cette approche vise à mobiliser l'ensemble des acteurs locaux pour atteindre les objectifs définis en amont. Les choix des partenaires sont faits avec la volonté d'apporter des éléments complémentaires à ceux de la direction Enfance-Jeunesse. Cette collaboration étroite permet d'enrichir l'offre éducative et sociale de la commune et de garantir un plu value adaptée aux besoins de la population.

La commune de Cessy mobilise l'ensemble de ses services internes pour soutenir sa démarche partenariale. Cette coordination entre les différents services municipaux assure une approche transversale et cohérente dans la mise en œuvre des actions éducatives et de loisirs. Cette mobilisation démontre l'engagement de la commune à tirer parti de toutes ses ressources pour répondre efficacement aux besoins de la population.

Il est à noter que la majorité des associations locales à Cessy sont d'orientation sportive. La commune accorde ainsi une importance particulière à ces associations et travaille étroitement avec elles. Parmi celles-ci, on peut citer, "Les Mercredis des Neiges" et le "Foyer Multi Loisirs". Cette prédominance partenariale associations sportives reflète la volonté de la commune de valoriser les activités qui contribuent au bien-être et au développement des habitants de Cessy. Cependant la commune a pour volonté de se tourner vers une approche inclusive envers tous les domaines, notamment avec la lecture avec l'association "Lire et Faire Lire".

Informations et relations avec les familles

Le lien avec les familles est une des composantes importantes des accueils mis en place. Cessy et ses élus souhaite le préserver et le développer un maximum afin de mieux faire connaître ce qui est mis en place mais aussi mieux inclure les parents dans la vie de leurs enfants et adolescents.

Plusieurs outils sont utilisés dans cette démarche :

- Les moyens internet (site web, portail famille, mailing, réseaux sociaux...);
- Les affichages ;
- Les prospectus ;
- Les questionnaires...

Les retours des familles sont écoutés et pris en compte dans un souci d'amélioration et de mieux-faire des structures.

Inclusion des enfants en situation de handicap

Le choix a été fait d'accueillir, au sein des structures municipales, tout le monde sans aucune distinction.

En effet, il est important pour la commune de Cessy, de pouvoir inclure les enfants en situation de handicap dans ses structures tout d'abord pour eux-mêmes mais aussi pour les autres enfants, adolescents et adultes.

Pour eux-mêmes, cela permet de réduire le sentiment d'exclusion et de mise à l'écart qui peut être légitimement ressenti, mais aussi, dans certains cas, leur permettre un apprentissage plus rapide sur certaines thématiques.

Pour les autres, évoluer avec des enfants en situation de handicap, cela permet de mettre en avant la nécessaire acceptation de la différence afin de mieux vivre ensemble dans le monde d'aujourd'hui.

Pour tout cela, l'ensemble des bâtiments est accessible aux personnes à mobilité réduite, les équipes sont régulièrement formées à la prise en charge des différents handicaps (formation langue des signes, enfants en difficulté...). Un lien avec l'ensemble des partenaires (psychologues scolaires, SESSAD, assistants sociaux, CAF...) est entretenu et des rencontres sont régulièrement organisées. Les parents sont en permanence associés dans chacune des démarches effectuées.

Fonctionnement des accueils

Ouvertures : horaires et périodes

L'ensemble des horaires est susceptible d'évoluer en fonction des besoins du public ou des contraintes organisationnelles.

Périscolaire Enfance

Le service périscolaire est ouvert aux élèves des écoles de Cessy à partir de l'entrée en petite section, pour chaque semaine d'ouverture d'école (hors jours fériés).

Horaire Périscolaire maternel et élémentaire :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 puis de 16h20 à 18h30 :
 - Accueil des enfants de 7h30 à 8h10 le matin,
 - Départ des enfants de 17h00 à 18h30 le soir.
- Le mercredi, le service est ouvert de 8h00 à 18h30 :
 - Accueil des enfants le matin de 8h à 9h,
 - Départ le midi de 13h15 à 13h45,
 - Départ le soir de 16h30 à 18h30.

Pour des raisons pédagogiques, certaines activités peuvent contraindre les enfants à une présence horaire minimale comme l'activité « Cabane des Sports » qui nécessite une participation de l'enfant de 16h30 jusqu'à 18h00.

Extrascolaire Enfance

Le service extrascolaire est ouvert à tous les enfants à partir de l'entrée en petite section ou 3 ans et jusqu'à 11 ans.

L'accueil de loisirs « La Cabane » est ouvert durant :

- Les vacances d'hiver ;
- Les vacances de printemps ;
- 6 semaines de vacances d'été ;
- Les vacances d'automne.

Horaire Extrascolaire maternel et élémentaire :

- Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h à 18h30 :
 - Accueil des enfants de 8h à 9h le matin,
 - Départ des enfants de 16h30 à 18h30 le soir.

Pour des raisons pédagogiques et organisationnelles, les horaires peuvent être modifiés ponctuellement.

Périscolaire et extrascolaire Jeunesse

L'accueil des adolescents est ouvert à compter de septembre 2022.

Les horaires notés ci-dessous sont soumis à modification ponctuelle afin de permettre à l'animateur de circuler au sein des différents quartiers de Cessy. En ce cas, un affichage sera apposé sur la porte du local jeune.

L'accueil est également fermé les jours fériés.

Les horaires sont déterminés comme tels :

Horaires Mercredis et Vacances scolaires					
Qualification de l'accueil	Accueil du soir <i>(Lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire)</i>	½ Journée <i>(Mercredi après-midi)</i>	½ Journée <i>(Vacances uniquement)</i>	Journée <i>(Vacances uniquement)</i>	Soirée <i>(Vacances uniquement)</i>
Accueil libre	16h à 19h	12h à 13h30 et 16h30 à 19h	9h30 à 13h30 et 16h30 à 18h30		14h à 18h
Activité ou sortie		13h30 à 16h30	13h30 à 16h30	8h30 à 18h30	18h à 22h

Tarification

La tarification est effectuée sur la base des quotients familiaux CAF avec une grille progressive pouvant évoluer par vote du conseil municipal.

Séjours accessoires et autres projets

La collectivité a fait le choix de développer une grande diversité de proposition de séjours accessoires afin de permettre aux enfants et adolescents de vivre pleinement leurs vacances au travers d'activités et de temps collectifs qu'ils ne pourraient pas vivre en dehors de ces contextes.

En plus des séjours accessoires, des semaines sportives sont proposées aux enfants de 6 à 11 ans durant les vacances scolaires pour que ceux le souhaitant puissent découvrir ou progresser dans des divers sports, le tout en partenariat avec des associations sportives locales.

Des évènements sont aussi organisés afin de réunir enfants, adolescents et familles au sein de la commune (Illuminations, évènements Terre de Jeux, carnaval...).

D'autres projets permettant l'atteinte des valeurs portées par la commune peuvent être mises en place par les services municipaux.

Fait à Cessy,

Christophe BOUVIER
Maire